4. En Foyer

Intervenir dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap est fondamental. Les publics accueillis au sein des FAM sont lourdement handicapés, mentalement ou physiquement, et sont en situation de dépendance. L'assistance d'une tierce personne pour les actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants sont requis. Pour d'autres, le besoin de sou-

tien et d'une stimulation constante ainsi qu'un suivi médical et paramédical régulier sont indispensables. Les MAS, en principe, accueillent des personnes dont le profil est proche de celui des FAM mais avec niveau de dépendance supérieur. N'oublions pas les foyers d'hébergement où les personnes, apparemment plus autonomes, ont également besoin d'accompagnement. Dans un tel contexte, l'accès à la prévention

bucco-dentaire avec la réalisation d'une hygiène bucco-dentaire satisfaisante est difficile.

Au sein de ces établissements, la formation a pour but de maintenir l'état bucco-dentaire le plus satisfaisant possible et d'éviter les situations d'urgence qui sont anxiogènes pour tout le monde : le résident, le personnel et le dentiste traitant.

a. Le Foyer d'Hébergement Charles VERTHIER AFPEI

L'AFPEI des Vallées de l'Arve et du Foron est une association familiale de type loi 1901 à but non lucratif, issue du mouvement parental de 1967 (adhérente à l'UDAPEI74, L'URAPEI Rhône-Alpes et l'UNAPEI).

Sa vocation première est d'accompagner et de protéger les personnes handicapées, en associant et en impliquant les familles.

- Le handicap mental a en effet pour conséquence une vulnérabilité de la personne et un besoin d'accompagnement spécifique, tout au long de la vie
- Accompagner nécessite des compétences, un professionnalisme, des structures d'accueil adaptées et une disponibilité que les aidants familiaux ne peuvent pas toujours fournir à leur proche
- Assurer aux personnes accompagnées un bien-être de qualité, leur donner la possibilité de s'épanouir, apporter du soulagement ou de la sérénité aux familles sont des actions à conduire.

Toutefois, les familles sont associées, les professionnels ne se substituant pas à elles.

Il s'agit bien de préserver le lien familial, le

développer sans qu'il soit entravé par le souci quotidien de la prise en charge.

Cet établissement accueille 60 personnes adultes en situation de handicap mental avec ou sans troubles psychiques particuliers et travaillant à l'ESAT de Faucigny. Leur niveau d'autonomie leur permet d'accomplir les gestes courants de la vie quotidienne ; toutefois, une présence éducative permanente est nécessaire en raison de leur potentielle vulnérabilité. Leur état de santé ne requiert pas un suivi médical constant.

Les familles ne sont plus en mesure d'assumer l'accueil de leur enfant. Ainsi, le vieillissement des familles des salariés de l'ESAT se traduit par des demandes d'admission en Foyer d'Hébergement.

Chaque accompagnant dans la vie quotidienne est attentif, stimulant. Il vise à préserver et à développer les capacités et potentialités de chaque résident.

Ce lieu dédié leur permet de vivre (en dehors des horaires de travail) en toute dignité dans un

lieu sécurisant et rassurant pour leurs proches. L'établissement met en œuvre un accompagnement quotidien individualisé pour chaque résident aux plans éducatif, thérapeutique, médical et social.

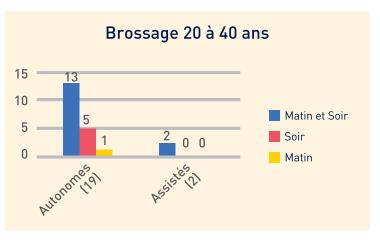
L'association gestionnaire AFPEI, constatant un certain déficit de prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire dans le foyer Charles VERTHIER, a demandé à l'UFSBD 73/74 de réaliser le dépistage de certains résidents (36/60). Les résidents considérés à risque carieux ont été vus. Ce dépistage était la première étape du projet d'amélioration de la prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire dans cet établissement.

Par la suite, les éducateurs ont été formés. Des protocoles individuels ont été mis en place pour favoriser une meilleure prise en charge, tout en tenant compte de l'autonomie dont peuvent disposer ces personnes.

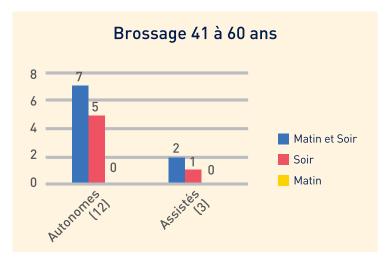


Résultats d'un dépistage réalisé en amont d'un projet d'amélioration de l'hygiène bucco-dentaire des résidents du foyer d'hébergement Charles VERTHIER.

Population	Auto- nomes (31)	Assistés (5)	20 à 40 ans (21)		40 à 60 ans (15)	
			Auto- nomes 20-40 (19)	Assistés 20-40 (2)	Autonomes 41-60 (12)	Assistés 41-60 (3)
С	1,52	3,2	1,58	2,5	1,42	3,67
A	2,58	6,4	0,53	4	5,83	8
0	3,61	3,6	2,58	5	5,25	2,67
CAO	7,97	12,6	4,94	11,5	12,5	13,33
Brossage matin et soir	20	3	13	2	7	2
Brossage soir	10	2	5	0	5	1
Brossage matin	1	0	1	0	0	0
Plaque non visible	7	0	5	0	2	0
Plaque visible	9	1	6	1	3	0
Plaque abondante	15	4	8	1	7	3
Tartre non visible	18	2	5	2	6	0
Tartre visible	3	1	6	0	1	1
Tartre abondant	10	2	8	0	5	2
Détartrage	13	3	7	0	6	3
Soins	23	4	13	1	10	3
Prothèse	8	2	1	1	7	1

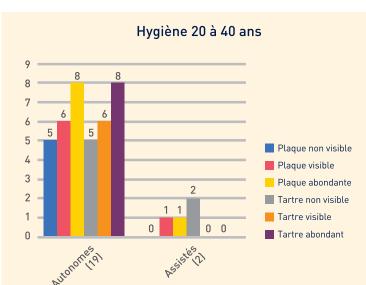


Ce diagramme montre bien que le message du brossage 2 fois par jour est acquis par les aidants qui assistent les PSH au brossage, ainsi que par une grande majorité de PSH autonomes de 20 à 40 ans.

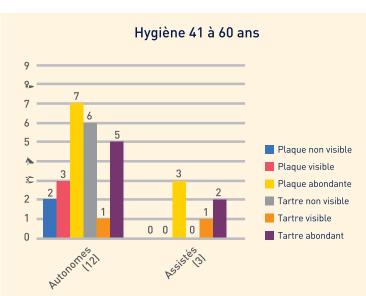


Ce diagramme montre comme pour les autres diagrammes que le brossage 2 fois par jour, même s'il est acquis, n'est pas réalisé par tous, particulièrement par les PSH autonomes.

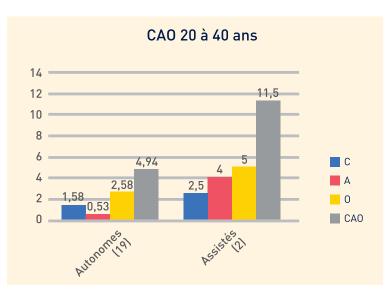




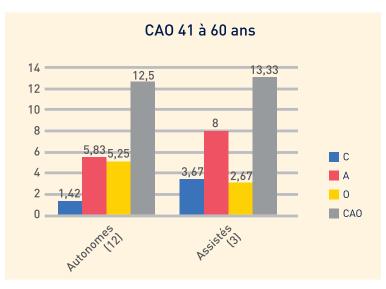
Ce diagramme montre que l'hygiène est faible pour la population autonome pour laquelle on note du tartre visible, voire abondant pour bon nombre de personnes alors que nous constatons uniquement un gradient de plaque visible à non visible pour la population assistée, ce qui démontre l'implication des aidants pour cette jeune population.



Ce diagramme montre que pour la population assistée, la plaque est très abondante et la présence de tartre également, alors que l'état de l'hygiène bucco-dentaire pour la même tranche d'âge et une population autonome montre moitié moins de tartre et de plaque abondante. Cela confirme les résultats dans les diagrammes précédents sur les besoins en soins et l'indice CAO élevé chez la population assistée. Les aidants nécessitent une sensibilisation à la santé orale pour cette tranche d'âge.

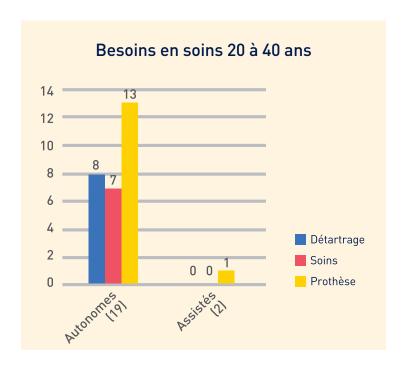


Ce diagramme montre bien que le CAO des personnes de 20 à 40 ans est important chez les personnes assistées avec, déjà, de nombreuses extractions

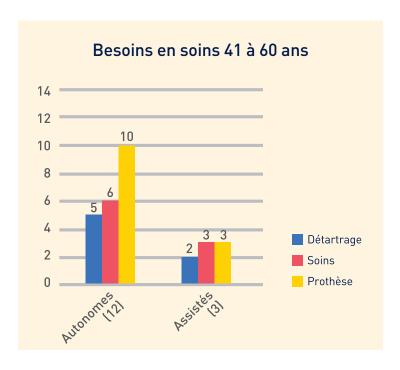


Avec un CAO moyen de plus de 13, on voit combien la situation s'aggrave avec une forte augmentation des extractions (6 dents par personne) surtout chez les personnes assistées (8 par personne).





Les chiffres montrent que les personnes autonomes ont de plus grands besoins en soins conservateurs que les personnes assistées ; cela confirme bien le rôle primordial des aidants sensibilisés à la prévention bucco-dentaire pour les PSH.



Les chiffres pour cette tranche d'âge montrent des besoins moindres en soins et en prothèses des personnes autonomes que pour les personnes assistées, ce qui suppose que les aidants soit ne sont pas sensibilisés ou formés à la santé orale, que soit cela ne fait pas partie de leurs missions d'assistance.

CONCLUSION

Les résidents de ce foyer sont réputés « autonomes ». Ils travaillent en ESAT et vivent en unité de vie, accompagnés par les éducateurs pour les aider dans leur vie quotidienne. Pour autant, les résultats montrent que leur hygiène et leur santé bucco-dentaire nécessiteraient un accompagnement personnalisé pour qu'elles soient meilleures.

